



**HAL**  
open science

## Un plomb inscrit de Saint-Couat-d'Aude (Aude) : des pèrègrins sur le territoire de Narbonne

Julien Aliquot, Michel Feugère

### ► To cite this version:

Julien Aliquot, Michel Feugère. Un plomb inscrit de Saint-Couat-d'Aude (Aude) : des pèrègrins sur le territoire de Narbonne. Gallia - Archéologie des Gaules, 2021, 78, pp.219-226. 10.4000/gallia.6278 . hal-03554611

HAL Id: hal-03554611

<https://hal.science/hal-03554611>

Submitted on 14 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License

# Un plomb inscrit de Saint-Couat-d'Aude (Aude) : des pérégrins sur le territoire de Narbonne

Julien ALIQUOT\* et Michel FEUGÈRE\*\*

**Mots-clés.** *colonie romaine, villa, épigraphie latine, liste comptable, onomastique celtique.*

**Résumé.** *Un fragment de plaque de plomb opisthographe a été découvert dans les années mille neuf cent soixante sur le site d'une villa gallo-romaine à Saint-Couat-d'Aude (Aude), à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Narbonne. L'objet, resté inédit jusqu'à présent, a été inscrit en latin à plusieurs reprises. Son texte le plus récent et le mieux conservé est une liste comptable en deux colonnes qui associe une série d'anthroponymes masculins à un terme abrégé commençant par un P et à des indications chiffrées. Les noms uniques des individus cités sont soit des surnoms latins banals, soit des noms celtiques assez rares. En dépit des incertitudes*

*qui pèsent sur le rôle de leurs porteurs et sur l'usage précis de la liste, ce document enrichit le corpus épigraphique du territoire de la colonie romaine de Narbo Martius. Tout en témoignant du rôle de l'écrit au quotidien et du développement de pratiques comptables privées en milieu rural, il complète la documentation disponible sur les villae de l'arrière-pays narbonnais. Son apport le plus original est de livrer de nouvelles informations sur une catégorie de la population régionale très mal représentée dans les sources épigraphiques, celle des incolae indigènes de statut pérégrin, à une époque antérieure à leur intégration dans le corps civique de la colonie, au Haut-Empire.*

## An engraved lead plate from Saint-Couat-d'Aude (Aude): *peregrini* in Narbonne territory

**Keywords.** *Roman colony, villa, Latin epigraphy, account list, Celtic onomastics.*

**Abstract.** *A fragment of an opisthographic lead plate was discovered in the nineteen-sixties on the site of a Gallo-Roman villa at Saint-Couat-d'Aude (Aude), about thirty kilometers west of Narbonne. The object, which remained unpublished until now, was inscribed several times in Latin. Its most recent and best-preserved text is a two-column accounting list, combining a series of male anthroponyms with an abbreviated term beginning with a P and presenting numerical indications. The names of the individuals listed are either common Latin cognomina or relatively rare Celtic names. Despite the uncertainty regarding the*

*positions held by these men and the precise function of the list, this document significantly enriches the epigraphic corpus of the Roman colony of Narbo Martius' territory. This document testifies to the role of writing in daily life, as well as to the development of private accounting practices in rural areas, and it enhances the available documentation pertaining to the villae of the Narbonne hinterland. The inscription's most original contribution is in providing new information on a category of the regional population (the indigenous incolae of peregrine status) heretofore poorly represented in epigraphic sources, and during period prior to their integration into the civic body of the colony in the early Empire.*

\* UMR 5189, Hisoma (Histoire et sources des mondes antiques), CNRS, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 7 rue Raulin, F-69365 Lyon Cedex 7. Courriel : julien.aliquot@mom.fr

\*\* UMR 5138, ArAr (Archéologie et archéométrie), CNRS, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 7 rue Raulin, F-69365 Lyon Cedex 7. Courriel : michel.feugere@mom.fr

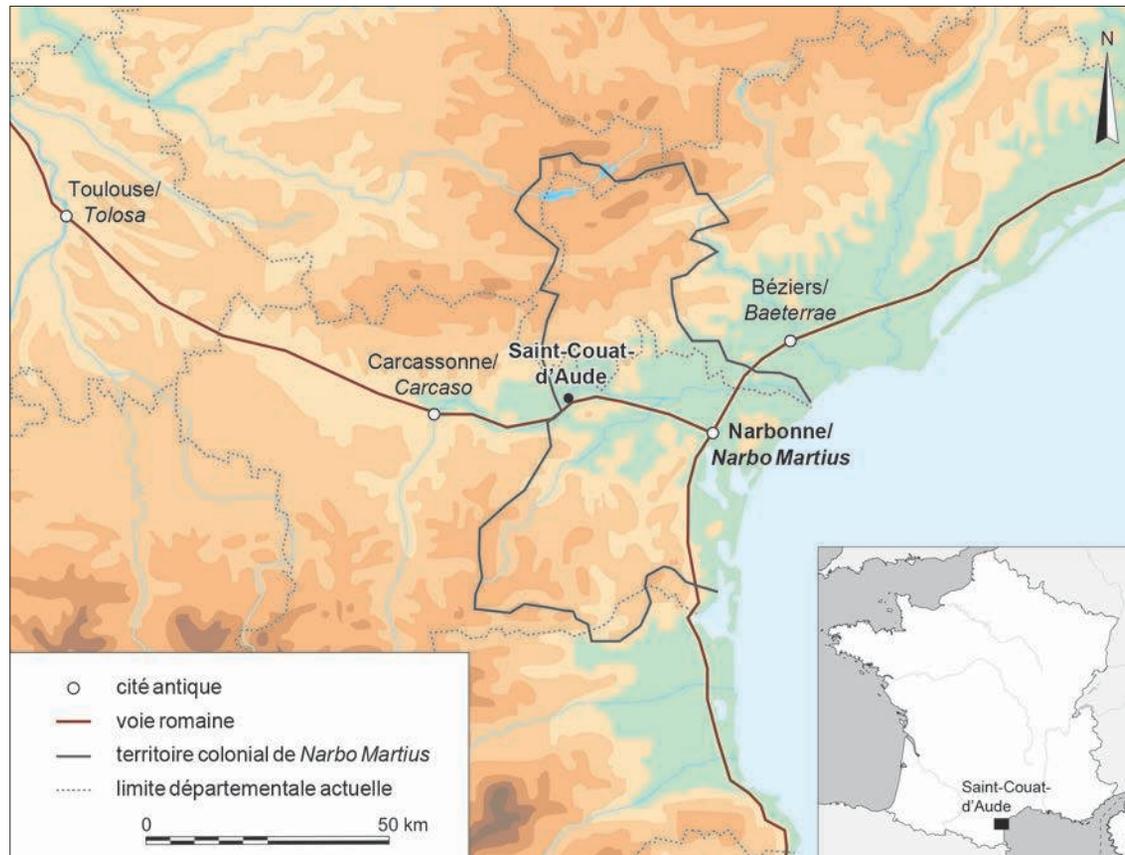


Fig. 1 – Saint-Couat-d'Aude (Aude) et le territoire de la colonie romaine de Narbonne  
(DAO : J. Aliquot, CNRS/Geoatlas, 2021).

Une plaque de plomb inscrite en latin a été recueillie dans l'arrière-pays narbonnais par un chercheur passionné d'archéologie locale, Régis Aymé, dans les années mille neuf cent soixante. Elle a été trouvée au Fleix (le Fleich, selon l'orthographe francisée), sur le territoire de la commune de Saint-Couat-d'Aude (Aude), à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Narbonne (fig. 1). Ce lieu-dit occupe la riche plaine agricole du village, délimitée par le cours de l'Aude, à l'ouest et au nord, et par les faibles reliefs des Serres qui alternent vers l'est avec des étendues plus basses aujourd'hui couvertes de vignes. Il correspond à un important établissement rural antique caractérisé, comme c'est souvent le cas des sites majeurs de la région, par une occupation longue, comprise au moins entre la période tardo-républicaine et l'Antiquité tardive (Grenier 1959, p. 177-178, n° 102 ; Ournac *et al.* dir. 2009, p. 457-458, n° 337, notices signées de R. Aymé, qui signale sa découverte)<sup>1</sup>.

Aux confins occidentaux du territoire antique de la colonie romaine de Narbonne (sur l'*ager Narbonensis*, Gayraud 1981, p. 321-330, fig. 53 ; Christol 1995), les vestiges archéologiques repérés dans le secteur appartiennent à une *villa* gallo-romaine

implantée sur un affleurement rocheux situé au bord du Mairal, un affluent de l'Aude (le Fleich II), à un cimetière à inhumation du Bas-Empire, au sud de la *villa* (le Fleich I), ainsi qu'à une série de bâtiments associés à des citernes et datés entre le 1<sup>er</sup> et le 5<sup>e</sup> s. apr. J.-C. d'après le matériel récolté en surface au lieu-dit Las Crozès, à 2 km du village vers le nord, en direction de Roquecourbe-Minervois (Aude). Toutes ces installations se trouvaient sur le tracé de la voie d'Aquitaine (*via Aquitania*), aménagée au début de l'Empire pour relier Narbonne/*Narbo Martius*, capitale de la province de Gaule Narbonnaise, aux cités de Toulouse/*Tolosa* (Haute-Garonne) et de Bordeaux/*Burdigala* (Gironde), en passant par Carcassonne/*Carcaso* (Aude). Les deux milliaires d'époque augustéenne inscrits en latin qui étaient autrefois employés dans l'église Saint-Cucufat de Saint-Couat-d'Aude devaient jaloner les branches locales de cet axe de circulation (*CIL* XVII/2, 298-298a ; *AE* 2004, 906 ; Lieb 2004 ; Ournac *et al.* dir. 2009, p. 67-72).

L'objet dont il est ici question provient du site de la *villa* gallo-romaine du Fleich II. Il s'agit d'un fragment de plaque de plomb opisthographe, d'une masse de 94 g, dont les dimensions actuelles sont de 12,20 cm en hauteur et de 7,80 cm en largeur, pour une épaisseur comprise entre 0,90 et 1,90 mm (fig. 2). La plaque semble avoir eu, dès l'origine, un contour peu régulier. Sa face inscrite la mieux conservée, à l'avant, présente dans sa partie supérieure une pliure vers l'arrière qui était peut-être destinée à lui donner un aspect plus rectiligne au sommet. Du même côté, une grosse perforation correspondant sans doute à l'emplacement d'un clou de fixation se prolonge jusqu'au bord,

1. Nous tenons à exprimer notre gratitude à Régis Aymé, l'inventeur du plomb de Saint-Couat-d'Aude, pour toutes les facilités accordées à l'occasion de notre étude, ainsi qu'à Gilbert Fédière (Béziers), à qui nous devons de connaître cet objet qui sera remis au musée archéologique de Narbonne. Notre collègue Patrice Faure (université Jean Moulin Lyon 3) nous a fait part de ses remarques sur une première version de l'article. Que tous soient sincèrement remerciés sans être tenus pour responsables des erreurs, des oublis et des négligences qui pourraient subsister ici.



**Fig. 2** – *Le plomb inscrit de Saint-Couat-d'Aude. A, avers ; B, revers* (cliché : M. Feugère, CNRS, 2018).

0 5 cm

comme si la plaque avait été détachée violemment du support, porte ou cloison, sur lequel elle était affichée. Du côté gauche, tout l'angle supérieur est lui aussi arraché, mais on retrouve à la base un segment grossièrement perpendiculaire au sommet qui pourrait correspondre à une bordure ancienne, où le début d'au moins un anthroponyme est conservé. En revanche, même s'il est parallèle à la dernière ligne du texte conservé, le bord inférieur est si irrégulier qu'il est impossible de déterminer s'il correspond à une limite ancienne ou à un accident récent. À droite, les deux angles et le bord sont également très abîmés.

Dans l'ensemble, la plaque saint-couataise est donc assez mal conservée. Seule subsiste la partie médiane de son sommet. Son épaisseur bien supérieure à celle de la plupart des plombs à usage commercial ou comptable a favorisé sa préservation. Elle laisse supposer le recyclage d'un objet facilement disponible à proximité des mines antiques des Corbières, riches en cuivre et en plomb argentifère (Ournac *et al.* dir. 2009, p. 85-95). Une analyse poussée permettrait peut-être de déterminer la provenance exacte de son matériau, mais il faudrait compter de toute façon sur le caractère très commun et propice aux refontes du plomb à l'époque romaine. Quoiqu'il en soit, c'est l'épaisseur remarquable de la plaque qui a permis d'y inciser profondément plusieurs textes avec une pointe tranchante ou l'extrémité acérée d'un stylet de métal, sans craindre de la transpercer.

La plaque a été inscrite à plusieurs reprises. Sur la face principale, des lignes horizontales parallèles témoignent de l'effacement d'au moins une inscription antérieure au texte le plus récent et le plus lisible. Quelques lettres de cette inscription subsistent : en haut au milieu, on lit peut-être NOB, de part et d'autre du T initial du premier nom de la colonne de droite ; en bas à droite, d'autres lettres indistinctes sont encore visibles. Au revers, la partie supérieure de la plaque présente elle aussi les restes d'une inscription effacée. Seule la fin d'une ligne est préservée : [---]O·P·I. Cette séquence rappelle le formulaire du texte le plus récent de la face principale. Au passage, l'importance de la lacune à gauche, où il faut sans doute restituer un anthroponyme masculin au datif, confirme que, sur la face principale, la colonne de droite est elle aussi lacunaire.

Le texte le plus récent de l'avert occupe deux colonnes ici désignées au moyen des lettres a et b pour les commodités de la description. Cette présentation était sans doute prévue au départ, d'après la présence du trait vertical qui traverse le fragment conservé de la plaque en son milieu. L'espace ainsi délimité à gauche s'est toutefois avéré trop restreint. À la cinquième ligne, l'inscription déborde largement à droite du trait. C'est sans doute la raison pour laquelle la colonne b ne comporte que quatre lignes assez bien alignées à droite du trait central.

La graphie est homogène dans chacune des deux colonnes. Le texte a été incisé d'une seule main dans une écriture fruste qui mêle à la capitale des formes empruntées à la cursive ancienne (ou cursive majuscule), utilisée dans tout l'Empire romain entre la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et le milieu du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. : A pourvu d'une barre médiane oblique et atrophiée, E remplacé par deux hastes verticales, L à la barre inférieure oblique, M au jambage de droite traversé d'une barre oblique, P et R ouverts. Les lettres, hautes de 3 à 8 mm, sont profondément incisées. Leur hauteur semble croître de la première à la huitième ligne dans la colonne a. Les lettres de la colonne b ont des hauteurs moins variables, de l'ordre de 6 à 7 mm. L'interligne, irrégulier,

est compris entre 2 et 5 mm. Les initiales ne sont jamais mises en valeur de manière spécifique. Le scripteur a inséré des points fortement marqués. Dans la plupart des cas, ces signes servent à distinguer les noms propres d'abréviations et d'indications chiffrées, notamment dans la colonne a. D'autres points ne font pas tous sens dans la colonne b, mais leur emplacement respecte quand même la coupe syllabique lorsqu'ils se trouvent à l'intérieur d'un nom propre (b, lignes 1 et 3). Pour ceux dont la disposition ne semble respecter aucune logique, il faut probablement supposer qu'ils ont été réalisés lors d'une utilisation antérieure de la plaque (fig. 3).

Copie diplomatique :

a)  
-----  
[---]O·P·I  
[---]O·P·I  
4 [---]TO·P·I  
[---]MBILLOP·I·  
[---]RESCENTIVIII  
MODESTO·I·  
8 NEVTON[+---]III  
*vac.*

b)  
TER·TIO·I[---]  
MATVG[---]  
SVC·CE[---]  
4 CADVR[---]  
*vac.*

Transcription :

a)  
-----  
[---]o p() I  
[---]o p() I  
4 [---]to p() I  
[A]mbillo p() I  
[C]rescenti VIII  
Modesto I  
8 Neuton[---]III  
*vac.*

b)  
Tertio I[---]  
Matug[eno ---]  
Succe[sso ---]  
4 Cadur[co ---]  
*vac.*

Telle qu'elle est conservée, l'inscription prend l'aspect d'une liste comptable en deux colonnes. Elle associe une série d'anthroponymes masculins déclinés au datif à des indications chiffrées (I, II, VIII), parfois précédées d'un terme abrégé commençant par la lettre P.

Huit noms de personnes sont lisibles ou restituables avec quelque vraisemblance. Pour autant que l'on puisse en juger d'après la moitié droite du fragment inscrit, ils ne s'intègrent pas dans des formules onomastiques comportant les *tria nomina* de

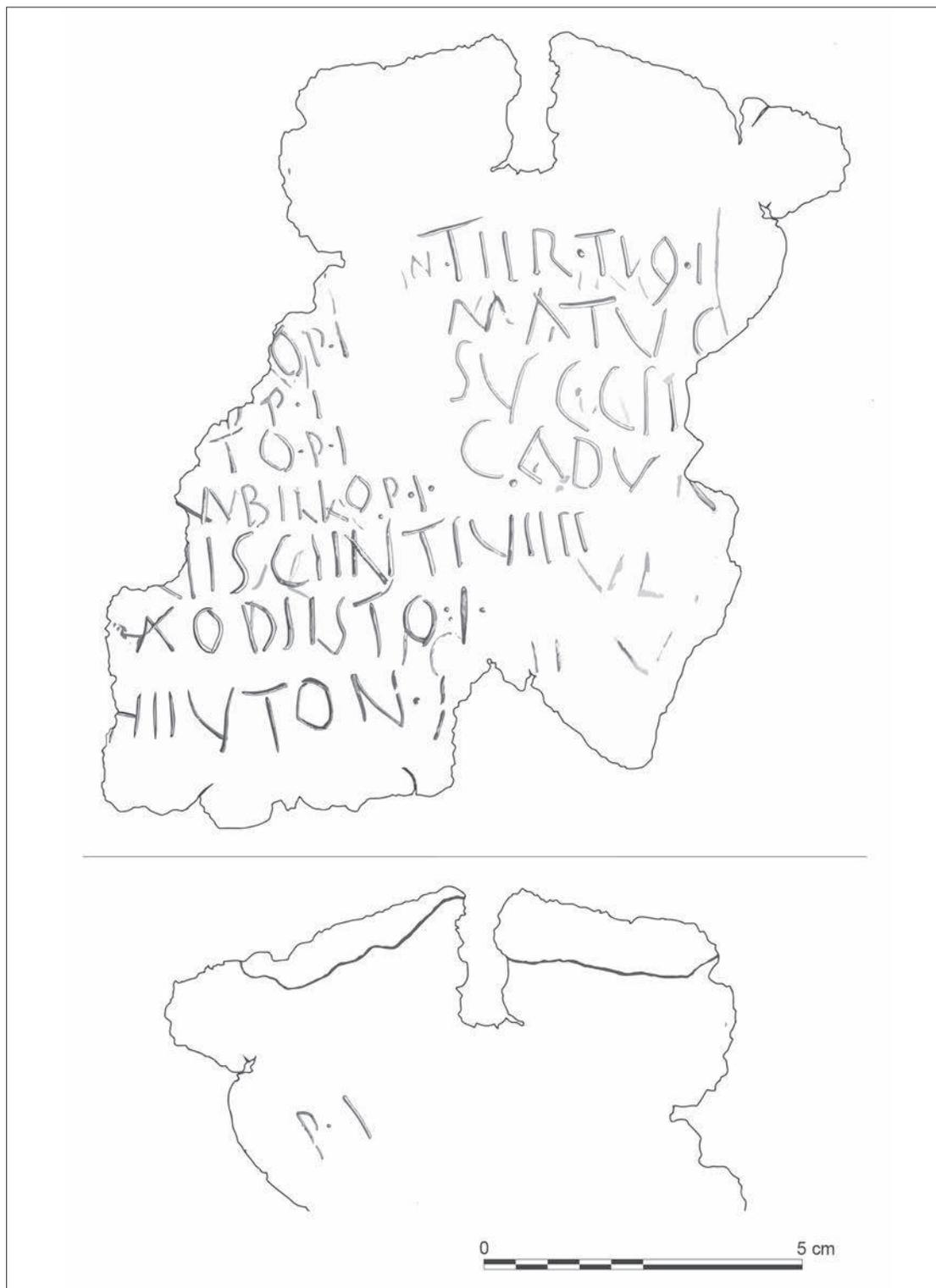


Fig. 3 – Fac-similé du plomb inscrit de Saint-Couat-d'Aude : avers et revers (dessin : M. Feugère, 2021).

citoyens romains. De surcroît, ces noms uniques ne sont suivis d'aucune expression indiquant de façon explicite la dépendance de leurs porteurs vis-à-vis d'autres individus. Ils appartiennent donc sans doute à des *incolae* indigènes de statut pérégrin, c'est-à-dire des hommes libres originaires du territoire de la colonie de Narbonne et admis à vivre avec les *coloni* et leurs descendants, mais à qui la citoyenneté romaine était refusée et qui étaient par conséquent exclus de la plèbe comme de la curie locales (Gayraud 1981, p. 347-355 et p. 468-473).

Ces véritables étrangers de l'intérieur sont les *peregrini* de la formule [*colo*]nis et peregr[inis], qui est restituée dans une inscription lacunaire de Narbonne (CIL XII, 4444). Ils font partie des *incolae* qui composent avec les *coloni* ou *Narbonenses* le groupe des habitants libres de la cité (CIL XII, 4333, pour l'expression *coloni incolaeque*, avec la mise en perspective récente de Tran 2015). Les pérégrins s'opposent cependant aux descendants des citoyens romains établis sur le territoire de la ville en deux étapes, d'abord lors de la fondation de la *colonia Narbo*

*Martius* en 118 av. J.-C., suivie de l'installation de plébéiens italiens joints aux *Atacini* promus comme citoyens romains et inscrits dans la tribu Pollia, puis lors de la déduction césarienne de 46/45 av. J.-C., contemporaine du lotissement de nouveaux colons choisis parmi les vétérans de la X<sup>e</sup> légion, les *Decumani*, majoritairement originaires d'Italie centrale et inscrits dans la tribu Papiria. Ils se distinguent aussi des indigènes romanisés et des immigrants jouissant de la citoyenneté locale, ainsi que des *incolae* originaires d'autres cités qui ont élu domicile à Narbonne et qui peuvent être des citoyens romains sans pour autant appartenir au peuple narbonnais.

Les *incolae* indigènes de statut pérégrin ont conservé jusqu'au début de l'Empire romain le système onomastique du nom unique complété ou non d'un patronyme (Chastagnol 1990). Les sources épigraphiques narbonnaises font rarement état de leur présence sur le territoire de la colonie, ce qui laisse supposer qu'ils ont fini par obtenir la citoyenneté romaine avant la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Chastagnol 1996, p. 15 ; 1997, p. 67-69 ; Dellong dir. 2002, p. 124 ; pour une mise au point, voir la contribution de Simelon 2021, p. 180, dans *ILN, Narbonne*, où la présente étude est signalée). Bien qu'elle ne permette pas de se prononcer sur ce point de chronologie, l'analyse onomastique de la liste de Saint-Couat-d'Aude corrobore l'identification des personnages mentionnés à des pérégrins.

Quatre premiers noms, *Crescens*, *Modestus*, *Successus* et *Tertius*, sont des *cognomina* latins très banals (Solin, Salomies 1994, p. 319, p. 364, p. 409 et p. 411) et tous bien connus à Narbonne et dans sa région en tant que surnoms en bonne et due forme, soit pour des citoyens romains, soit pour des esclaves ou des affranchis (Gayraud 1981, p. 450, p. 452 et p. 454 ; Lőrincz dir. 1999, p. 83-84, s.v. *Crescens* ; 2000, p. 84-85, s.v. *Modestus* ; 2002, p. 97, s.v. *Successus*, et p. 114-115, s.v. *Tertius*). Les quatre autres, *Ambillus*, *Cadurcus*, *Matugenus* et *Neuto*, relèvent quant à eux de l'onomastique celtique (Delamarre 2007, p. 19, p. 52, p. 129 et p. 141), très largement minoritaire face à la prépondérance de l'onomastique italienne dans les inscriptions lapidaires de la cité sous le Haut-Empire (Gayraud 1981, p. 443-447, p. 448-449 et p. 459-461). De manière générale, ces noms sont aussi beaucoup moins courants que les précédents dans les sources latines.

*Ambillus* n'est guère attesté sous cette forme qu'à Saint-Puy (Gers), chez les Ausques de l'Aquitaine (*CIL* XIII, 553 = *ILA*, *Auscii* 107 ; cf. Lőrincz dir. 2005, p. 47, s.v. *Ambillus* ; Delamarre 2014, p. 41). *Cadurcus* est surtout connu comme l'ethnique des Cadurques (*Cadurci*), peuple d'Aquitaine dont le chef-lieu était *Divona*, l'actuelle ville de Cahors (Lot). Ce nom, qui entre aussi dans la composition de toponymes (Delamarre 2012, p. 95), figure notamment parmi les marques de potiers apposées sur des céramiques sigillées retrouvées dans les provinces romaines d'Aquitaine et de Lyonnaise (par exemple, *CIL* XIII, 10010, 394) ou encore sur une fusaiole de schiste d'Autun en Lyonnaise (Le Bohec 2015, p. 298, D 5). L'anthroponyme de bon augure *Matugenus* (Evans 1967, p. 102, p. 203-207 et p. 228-232), assez répandu par rapport aux deux précédents, était déjà attesté à Narbonne même (*CIL* XII, 4986 ; cf. Gayraud 1981, p. 459) et en Narbonnaise (*CIL* XII, 2865, 2880 ; Marichal 1988, p. 200, n° 95). *Neuto*, enfin, semble plus caractéristique des marges septentrionales du monde celtique et des régions de contact entre Gaulois et Germains. Seules quatre occurrences du nom

étaient connues jusqu'à présent. La première, en Germanie inférieure, concerne le dédicant d'un autel de Colijnspaat/*Ganventa* (Pays-Bas) offert à la déesse Nehallenia (*AE* 1975, 644). Les deux autres viennent de deux graffites de Bretagne qui ont été respectivement relevés à Chesterholm/*Vindolanda* (Angleterre), sur une coupe (*AE* 2005, 941), et dans les ruines du fort romain de Housesteads/*Vercovicium* (Angleterre), où la *cohors I Tungrorum* défendait le mur d'Hadrien (*RIB* II/8, 2503, 355). La quatrième et dernière apparaît sous la forme *Neutto* dans une dédicace votive de la cité des Tongres en Germanie inférieure (*CIL* XIII, 3628 ; *ILB*<sup>2</sup> 59, où l'hypothèse d'une origine germanique est envisagée). Comme le rappelle le plomb de Saint-Couat-d'Aude, la graphie avec un seul T reste la mieux attestée à l'heure actuelle.

À propos de l'usage de l'objet, on s'en tiendra ici à quelques hypothèses, vu l'état très lacunaire du fragment étudié. La gravure dans le plomb vise d'ordinaire à donner un caractère durable à des documents publics ou privés, qu'il s'agisse des formules de malédiction des tablettes d'exécutions associées au monde infernal et funéraire, des légendes des poids commerciaux ou des inscriptions des étiquettes utilisées dans le commerce pour préciser la nature, le prix ou la masse d'un produit, voire le nom d'un fabricant, d'un grossiste ou d'un destinataire. Ni les dimensions de la plaque de Saint-Couat-d'Aude ni les bribes de texte lisibles sur ses deux faces n'incitent à la rapporter à l'une de ces catégories.

Une petite série de documents de nature diverse sont comparables à notre plomb en ce qu'ils témoignent de pratiques comptables<sup>2</sup>. Le parallèle le plus intéressant paraît être une lamelle de plomb de Bordeaux dont les deux faces portent elles aussi plusieurs listes incisées en écriture cursive ancienne et disposées en colonnes<sup>3</sup>. Sur une face, indépendamment de la citation tronquée d'un vers de Virgile (*Énéide* 2, 1, *conticuere omnes intentique ora tenebant*), qui est un simple exercice de scribe, on trouve deux états successifs d'une liste en trois colonnes contenant des anthroponymes masculins au nominatif suivis du symbole du denier et de chiffres.

De l'autre côté de la lamelle de Bordeaux, l'inscription est mieux conservée. Elle se compose d'un grand tableau, qui contient une liste de prix de produits textiles, et d'un texte réparti de part et d'autre du tableau, qui donne à nouveau le nom de plusieurs hommes et qui semble faire état d'achat de pièces peut-être importées d'Espagne, dont des tuniques. Les trois colonnes du tableau, rythmées par des barres de séparation inexplicables, se subdivisent chacune en trois rubriques sur une quarantaine de lignes. Elles débutent toutes par l'initiale d'un terme abrégé commençant par un P suivi d'un chiffre (le plus souvent, sinon partout, un I pour une unité), ce qui n'est pas sans rappeler le plomb de Saint-Couat-d'Aude. Les éditeurs proposent d'interpréter ce P comme la première lettre du mot

2. Voir notamment *AE* 1999, 976, lamelle de Londres en alliage d'étain et de plomb portant une liste d'objets de valeur sans indication de prix ; *Tab. Vindol.* III, 596, diptyque de *Vindolanda* avec une liste de vêtements, de bijoux et d'objets de valeur dont les prix sont indiqués ; *RIG* II/2, L-104, lamelle de plomb opisthographe du Mans, avec un texte funéraire et peut-être magique d'un côté et une liste comptable associant des anthroponymes à des sommes en deniers de l'autre.

3. Voir France, Maurin 2009, repris dans *ILA*, *Bordeaux* 395, sans que les éditeurs aient pu tenir compte des corrections et des remarques d'*AE* 2008, 891.

*pars*, qui désignerait ici une pièce. À droite, et à la différence de ce que l'on observe sur le fragment de Saint-Couat-d'Aude, la dernière rubrique contient des prix exprimés en deniers (de 1 à 25, selon la qualité des étoffes ou la nature des articles) et parfois suivis de la lettre S pour *semis*. Le tableau serait un exemple de gamme de prix textiles et serait complémentaire des étiquettes de plomb perforées et attachées par un fil à des pièces stockées séparément ou conditionnées par catégories, dans le cadre de la gestion d'une firme de commerce.

Les listes de Saint-Couat-d'Aude et de Bordeaux présentent des analogies remarquables. Leur commune nature comptable est indéniable. Cependant, la première ne semble pas contenir de liste de prix, à moins de supposer que le nom des deniers était sous-entendu. Il est plus tentant de l'associer aux activités de la *villa* gallo-romaine du Fleich II, où elle a été trouvée. L'interprétation de l'initiale P qui figure à quatre reprises dans la colonne de gauche reste ouverte, faute de parallèle assuré. Le développement de l'abréviation en *p(ars)* ne peut être écarté, mais d'autres solutions sont sans doute envisageables. La lettre P est souvent l'abréviation de *pondus*. Elle sert alors à indiquer la masse d'une marchandise, en particulier sur les poids et les étiquettes du commerce (AE 2014, 980, 983, 984 ; 2017, 1090, pour des exemples récents). En l'occurrence, on pourrait supposer que des indications de mesures pondérales étaient formulées sous la forme *p(ondo) I (libra)*, avec *libra* sous-entendu. Que cette proposition soit valable ou non, il resterait pourtant à expliquer pourquoi le P ne revient plus dans la colonne de gauche à partir de la ligne 6 et pourquoi il semble aussi absent de la colonne de droite. De même, le rôle exact des personnages dont le nom

est décliné au datif est difficile à cerner. Il pourrait s'agir de fournisseurs aussi bien que de débiteurs ou de créanciers du domaine. Rien ne permet par ailleurs de décider si l'activité de ces hommes relève du commerce, de l'artisanat, de l'agriculture ou de l'élevage.

\*  
\* \*

En dépit des incertitudes qui viennent d'être signalées, le plomb de Saint-Couat-d'Aude constitue une addition bienvenue au corpus épigraphique du département de l'Aude et du territoire de *Narbo Martius*, dont on a déjà souligné la pauvreté relative en dehors de la ville de Narbonne<sup>4</sup>. Tout en témoignant du rôle de l'écrit au quotidien dans l'Empire romain et du développement de pratiques comptables privées en milieu rural, il complète la documentation disponible sur les *villae* de l'arrière-pays narbonnais (Ournac *et al.* dir. 2009, p. 96-105). Son apport le plus original ressortit aux informations inédites qu'il livre sur une catégorie de la population régionale très mal représentée dans l'épigraphie, celle des *incolae* indigènes de statut pérégrin, à une époque antérieure à leur intégration dans le corps civique de la colonie.

4. Christol 1995 ; Ournac *et al.* dir. 2009, p. 101, sur la trentaine d'inscriptions du Haut-Empire et de l'Antiquité tardive relevées dans le département de l'Aude.

## BIBLIOGRAPHIE

### ABRÉVIATIONS

<i>AE</i>	<i>L'Année épigraphique.</i>
<i>AIBL</i>	Académie des inscriptions et belles-lettres.
<i>CAG</i>	Carte archéologique de la Gaule.
<i>CIL</i>	<i>Corpus Inscriptionum Latinarum.</i>
<i>CNRS</i>	Centre national de la recherche scientifique.
<i>ILA</i>	<i>Inscriptions latines d'Aquitaine.</i>
<i>ILB</i>	<i>Inscriptions latines de Belgique.</i>
<i>ILN</i>	<i>Inscriptions latines de Narbonnaise.</i>
<i>MEFRA</i>	<i>Mélanges de l'École française de Rome – Antiquité.</i>
<i>RIB</i>	<i>The Roman Inscriptions of Britain.</i>
<i>RIG</i>	<i>Recueil des inscriptions gauloises.</i>
<i>Tab. Vindol.</i>	<i>Tabulae Vindolandenses.</i>

### SOURCE ANCIENNE

Virgile : *Énéide*, éd. et trad. J. Perret, Paris, Les Belles Lettres (coll. des universités de France), 3 vol., 1977-1980.

## SOURCES ÉPIGRAPHIQUES

**Corpus Inscriptionum Latinarum (CIL)**

*CIL*, XII, *Inscriptiones Galliae Narbonensis Latinae*, éd. O. Hirschfeld, Berlin, Georg Reimer, 1888.

*CIL*, XIII, *Inscriptiones trium Galliarum et Germaniarum Latinae*, éd. O. Hirschfeld, K. Zangemeister *et al.*, Berlin, Georg Reimer, Walter de Gruyter, 1899-1933.

*CIL*, XVII/2, *Miliaria imperii Romani, Pars secunda, Miliaria provinciarum Narbonensis Galliarum Germaniarum*, éd. G. Walser, Berlin, New York, Walter de Gruyter, 1986.

**Inscriptions Latines d'Aquitaine (ILA)**

*ILA*, 9, *Ausci*, éd. G. Fabre, J. Lapart, Bordeaux, Ausonius, 2017, 232 p.

*ILA*, 7, *Bordeaux*, éd. L. Maurin, M. Navarro Caballero, Bordeaux, Ausonius, 2010, 688 p.

**ILB<sup>2</sup>** : *Nouveau recueil des Inscriptions latines de Belgique (ILB<sup>2</sup>)*, éd. A. Deman, M.-T. Raepsaet-Charlier, Bruxelles, Latomus (coll. *Latomus*, 264), 2002, 288 p.

**ILN**, *Narbonne : Inscriptions latines de Narbonnaise*, IX-1, *Narbonne*, dir. S. Agusta-Boularot, C. Courrier, Paris, CNRS Éditions (coll. Suppl. à *Gallia*, 44), 2021, 932 p.

**RIB II/8** : *The Roman inscriptions of Britain II, Instrumentum domesticum (Personal belongings and the like)*, Fascicule 8, *Graffiti on coarse pottery cut before and after firing, Stamp on coarse pottery, Addenda and corrigenda to fascicules 1-8 (RIB 2502-2505)*, éd. S. S. Frere, R. S. O. Tomlin, Stroud, Alan Sutton, 1995, 165 p.

**RIG II/2** : *Recueil des inscriptions gauloises II/2, Textes gallo-latins sur instrumentum*, éd. P.-Y. Lambert, Paris, CNRS Éditions (coll. Suppl. à *Gallia*, 45), 2002, 431 p.

**Tab. Vindol. III** : *The Vindolanda writing-tablets*, éd. A. K. Bowman, J. D. Thomas, Londres, The British Museum Press (coll. *Tabulae Vindolandenses*, III), 2003, 184 p.

## RÉFÉRENCES

**Chastagnol A. 1990** : L'onomastique de type pérégrin dans les cités de la Gaule Narbonnaise, *MEFRA*, 102-2, p. 573-593.

**Chastagnol A. 1996** : *Coloni et incolae*. Note sur les différenciations sociales à l'intérieur des colonies romaines de peuplement dans les provinces de l'Occident (1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. – 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.), in Chastagnol A., Demougis S., Lepelley C. (dir.), *Splendidissima civitas. Études d'histoire romaine en hommage à François Jacques*, Paris, Publications de la Sorbonne (coll. Histoire ancienne et médiévale, 40), p. 13-25.

**Chastagnol A. 1997** : Les cités de la Gaule Narbonnaise : les statuts, in Christol M., Masson O. (dir.), *Actes du X<sup>e</sup> congrès international d'épigraphie grecque et latine, Nîmes, 4-9 octobre 1992*, Paris, Publications de la Sorbonne (coll. Histoire ancienne et médiévale, 42), p. 51-73.

**Christol M. 1995** : Épigraphie et territoire autour de Narbonne et de Béziers. À propos d'une inscription d'Aigues-Vives (Hérault), *Gallia*, 52, p. 333-341.

**Delamarre X. 2007** : *Nomina Celtica antiqua selecta inscriptionum (Noms de personnes celtiques dans l'épigraphie classique)*, Paris, Errance, 237 p.

**Delamarre X. 2012** : *Noms de lieux celtiques de l'Europe ancienne (-500 / +500)*, Paris, Errance (coll. Les Hespérides), 383 p.

**Delamarre X. 2014** : Notes d'onomastique gauloise, *Études celtiques*, 40, p. 41-52.

**Dellong É. (dir.) 2002** : *Narbonne et le Narbonnais*, Paris, AIBL (coll. CAG, 11-1), 704 p.

**Evans D. E. 1967** : *Gaulish personal names. A study of some continental Celtic formations*, Oxford, Clarendon Press, 492 p.

**France J., Maurin L. 2009** : Une liste comptable sur plomb découverte à Bordeaux, *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 170, p. 247-264.

**Gayraud M. 1981** : *Narbonne antique des origines à la fin du III<sup>e</sup> siècle*, Paris, de Boccard (coll. Suppl. à la *Revue archéologique de Narbonnaise*, 8), 592 p.

**Grenier A. 1959** : *Carte archéologique de la Gaule romaine*, XII, *Texte complet et Carte du département de l'Aude*, Paris, CNRS (coll. *Forma orbis Romani*), 259 p.

**Le Bohec Y. 2015** : *Inscriptions de la cité des Éduens : inscriptions sur pierre. Inscriptiones Latinae Galliae Lugdunensis 2, Aedvi*, Barcelone, université de Barcelone (coll. *Instrumenta*, 50), 321 p.

**Lieb H. 2004** : Zwei Wege von Narbonne nach Rom, in Frei-Stolba R. (dir.), *Siedlung und Verkehr im römischen Reich. Römerstrassen zwischen Herrschaftssicherung und Landschaftsprägung. Akten des Kolloquiums zu Ehren von Prof. H. E. Herzig vom 28. und 29. Juni 2001 in Bern*, Berne, Peter Lang, p. 157-162.

**Lőrincz B. (dir.) 1999** : *Onomasticon provinciarum Europae Latinarum II, Cabalicius – Ixus*, Vienne, Forschungs-

gesellschaft Wiener Stadtarchäologie, 232 p.

**Lőrincz B. (dir.) 2000** : *Onomasticon provinciarum Europae Latinarum III, Labareus – Pythea*, Vienne, Forschungsgesellschaft Wiener Stadtarchäologie, 190 p.

**Lőrincz B. (dir.) 2002** : *Onomasticon provinciarum Europae Latinarum IV, Quadratia – Zures*, Vienne, Forschungsgesellschaft Wiener Stadtarchäologie, 210 p.

**Lőrincz B. (dir.) 2005** : *Onomasticon provinciarum Europae Latinarum I, Aba – Bysanus*, Budapest, Martin Opitz Kiadó, 153 p.

**Marichal R. 1988** : *Les graffites de la Graufesenque*, Paris, Éditions du CNRS (coll. Suppl. à *Gallia*, 47), 286 p.

**Ournac P., Passelac M., Rancoule G. (dir.) 2009** : *L'Aude*, Paris, AIBL (coll. CAG, 11-2), 573 p.

**Simelon P. 2021** : Colons et pérégrins de Narbonne, in Agusta-Boularot S., Courrier C. (dir.), *Inscriptions latines de Narbonnaise*, IX-1, *Narbonne*, Paris, CNRS Éditions (coll. Suppl. à *Gallia*, 44), p. 179-183.

**Solin H., Salomies O. 1994 (1<sup>re</sup> éd. 1988)** : *Repertorium nominum gentilium et cognominum Latinorum*, Hildesheim, Zürich, New York, Olms-Weidmann (coll. Alpha-Omega, Reihe A, Lexika, Indizes, Konkordanzen zur Klassischen Philologie, 80), 508 p.

**Tran N. 2015** : *Coloni et incolae* de Gaule méridionale : une mise en perspective du cas valentinois, *MEFRA*, 127-2, p. 487-501.